

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 22 JUIN 2020

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, TISSOT Jean-Paul, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, RAMUS Nelly, CONSTANS Juanita, BERTHET Bernadette, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, PAUZE Sonia, LETT Philippe, NICOLLIN Stéphane, BOUVARD Gilles, BOUCHET François-Xavier, CASONI Sébastien, VIGUIER Elodie.

Etait excusée : Mme BOLCHOFF Marine qui a donné pouvoir à M DOLDO Dominique
Secrétaire de séance : Mme Catherine IERVASI

* * *

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur DOLDO Dominique, Maire, a approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis :

1°) **Approuvé** le compte de gestion et **adopté** le compte administratif de l'exercice 2019 du budget principal, dont les résultats sont les suivants :

- Section de fonctionnement : + 1 752 077,62 €
- Section d'investissement : + 338 648 €

2°) **Décidé** d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2019, à hauteur de la totalité, soit **1 752 077,62 €** au budget 2020.

3°) **Elu** les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

Membres titulaires (3)	Membres suppléants (3)
Eric BRAND Christophe VIANDAZ Mélanie AUBOURG	Juanita CONSTANS Jean- Paul TISSOT Joséphine CIANCIA

4°) **Désigné** Monsieur Sébastien CASONI pour siéger au collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de Bonneville.

5°) **Etabli** la liste des contribuables à transmettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux pour la désignation des Commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs comme suit

6°) Pour les actes authentiques en la forme administrative, **autorisé** Monsieur le Maire à payer le prix des acquisitions aux vendeurs, sans l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits, lorsqu'il n'excède pas 7 700 € pour l'ensemble de l'immeuble acquis.

7°) Monsieur le maire a ensuite fait le point sur les dossiers suivants :

- Le lancement à venir de la consultation des entreprises pour la réfection de la toiture de l'église. Une subvention de 50 000 € a été accordée par la Région Auvergne Rhône Alpes pour ces travaux.
- Le projet de mise aux normes des trottoirs le long de la route de Cornier entre la Maison pour Tous et le carrefour avec la route du Lavenay.
- Les négociations en cours avec le promoteur avec qui la commune a signé un compromis de vente pour la construction de 36 logements près de la MARPA. En raison de la présence d'eau souterraine, le coût des sous-sols va être plus important que prévu. L'acquéreur sollicite une baisse du prix de vente du terrain. Cette possibilité était prévue dans le compromis de vente.
- La consultation des entreprises en cours pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal.
- Les discussions avec le Département de La Haute-Savoie au sujet du financement de la MARPA
- Le versement d'une subvention de 8 600 € par le Département de la Haute-Savoie pour le COVID
- Les travaux de réfection des berges du ruisseau de la Merle qui se sont terminés
- L'aménagement du carrefour des Arculinges
- L'air de grand passage des gens du voyage. Les terrains ont été réquisitionnés par le Préfet en face du terrain de football.
- Les nuisances au chef-lieu le soir

Chacun des adjoints au Maire a ensuite fait un point sur ses délégations : Eric BRAND (numérique école), Joséphine CIANCIA (exposition artistique), Mélanie AUBOURG (CCAS), Jean-Paul TISSOT (Travaux de l'école élémentaire), Christophe VIANDAZ (travaux d'entretien à réaliser sur les voies communales).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h30.

Fait à AMANCY le 1^{er} juillet 2020.

Le Maire,

Dominique DOLDO

